



Compte-rendu du Comité Technique Local du 29 novembre 2016

Administration :

M LISI, M BONARDI, M JARRY, Mme LECHEVALIER et comme experts, Mme ZALDUA et M VALLAT.

secrétariat assuré par Mmes FROMENT, TOULZAC et SLAOUI.

Le Quorum a été constaté . La séance a été ouverte. L'ordre du jour a pu être abordé.

Déclaration liminaire au CTL du 29 novembre 2016

Monsieur le Président,

Ce CTL intervient après la grève du 15 novembre qui a mobilisé près d'un quart des personnels de la DGFIP et du PLF 2017 annonçant la suppression de 1765 emplois au niveau national et de 26 emplois en Haute-Vienne.

FO DGFIP 87 condamne cette politique de suppressions d'emplois statutaires (- 30 000 en 10 ans) qui n'a d'autres but que la recherche permanente de performance, de compétitivité, de rentabilité et de productivité.

Par ailleurs, FO DGFIP revendique que l'évolution des missions, la technicité et l'adaptation permanente demandées aux agents, et reconnues par la DGFIP elle-même, doivent conduire à des mesures générales d'amélioration des carrières et notamment le passage automatique au grade supérieur 6 mois avant leur cessation d'activité pour les agents classés dans le dernier grade de leur corps sur place.

De même, la revalorisation des traitements est une urgence sociale car PPCR et RIFSEEP ne sont que des outils d'individualisation des carrières et des traitements qui n'engendreront qu'individualisme et inégalités.

Pour FO DGFIP 87, les points de l'ordre du jour ne sont que des moyens pour poursuivre les destructions d'emplois, qui compromettent l'exercice normal des missions conduisant inexorablement vers leur abandon ou leur externalisation.

En réponse aux liminaires lues par FO, CGT et CFDT, le Président répond que le service public est indispensable pour la cohésion sociale mais qu'il a un coût ; il est bâti pour l'intérêt général en cas de défaillance du secteur privé ; c'est un enjeu d'autant plus important que notre Administration n'est plus prioritaire ; il nous faut donc optimiser les moyens de nos services, nous réorganiser informatiquement et repenser la chaîne de travail ainsi que le maillage territorial, en prenant en compte les usagers et les conditions de vie au travail des agents. A noter que le département n'a fermé qu'une trésorerie et a créé le SAR.

1. Approbation des précédents PV des CTL des 15 avril et 17 octobre 2016

vote : pour à l'unanimité des Organisations Syndicales

2. Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous (APRV)

Il a été expérimenté dans l'Aube et le Val de Marne ; tous les services sont concernés : SIP, SIE, Trésorerie (hors SPL) et CDIF. C'est un accueil complémentaire au système actuel qui fonctionne selon un planning sur 30 jours glissants, via tous les canaux entrants alors que cela existait déjà sans ce logiciel; le site impôts.gouv sera rénové pour sa mise en oeuvre. Les usagers peuvent demander un rendez-vous à J+2 minimum sur des plages horaires qui restent à déterminer. La Direction nous a assuré que l'accueil généraliste était maintenu.

Le logiciel n'est toujours pas livré à ce jour et aucune date de mise en route ne nous a été transmise.

Deux référents ont d'ores et déjà effectué une formation sur une base école.

Le 5 octobre dernier, un groupe de travail a réuni les chefs de service et leurs adjoints pour une réflexion pour sa mise en oeuvre.

3. Transfert des fonctions régionales de supervision des tiers (FRST)

L'activité des 21 cellules de supervision des tiers ayant fortement diminué, un pôle national a été créé à Clermont-Ferrand; il centralisera cette activité à partir du 01/01/2017. Compte tenu de la faible volumétrie de l'activité transférée, aucun prélèvement d'emploi ne sera supporté par notre Direction.

4. Extension du pilotage des Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR) par les DIRCOFI

Le 9/09/2016, un protocole a été signé entre le Directeur Régional pour le Sud-Ouest et les 12 DRFIP/DDFIP de l'inter-région pour le pilotage fonctionnel des BCR par la DIRCOFI Sud-Ouest. L'objectif affiché est la mutualisation des informations ainsi que l'amélioration de la technicité et de l'expertise. Le protocole ne remet pas en cause le périmètre des missions de la BCR.

Les personnels de la BCR restent rattachés à la Direction locale.

5. Evolution de la cartographie des dépenses et des recettes de l'Etat

Au 01/01/2017, les dépenses relevant de la Préfecture (bloc 1), sont transférées à la DRFIP33 ; cela représente 12 000 Demandes de Paiement (DP) sur les 82 000 en 2016, et 2 emplois Temps Plein B ou C

De même, le nombre de Centre de Services partagés (CSP) passe de 22 à 14. Un CSP sera dédié aux RNF.

Les services prescripteurs des ministères financiers (bloc 3) sont transférés à Poitiers, soit 4 ETP.

Concernant les agents, les B restent en surnuméraire, et les C deviennent ALD avec une garantie d'affectation à la commune (Limoges).

6. Les pôles de programmation du contrôle fiscal

La direction locale a reçu les premières listes, qui seront diffusées comme support de travail qu'après toilettage. Il s'agit d'un support complémentaire au plan départemental de contrôle fiscal, mais il n'a pas de caractère obligatoire.

7. Adaptation des structures et du réseau (ASR) 2017 : fusion des deux SIP de Limoges

Suite à la diffusion d'un document de travail, plusieurs questions ont été posées au dernier CHS-CT, notamment sur le calcul de la prise en charge IR, mais également de la TH et de la pyramide des âges.

Le futur SIP se fait à effectif constant en regroupant les emplois existants dans les 2 SIP soit 32 C et 18 B (cela ne signifie pas que tous les postes sont pourvus), avant les suppressions d'emplois de 2017.

Le futur SIP de Limoges comprendra, entre autres, 3 secteurs d'assiette et 1 cellule d'appui. Il a été demandé au chef de poste de calibrer les secteurs; ce qui représente environ 53 000 articles pour l'IR et 47 000 articles pour la TH, pour chaque secteur.

La Direction espère un gain de temps et d'efficacité sur l'organisation de l'accueil et l'harmonisation des pratiques, mais pour les OS la charge de travail et le stress n'iront pas à la baisse.

8. questions diverses


- La grille du parking de la rue François Chénieux est désormais fermée; une alerte a été donnée quant aux problèmes de circulation pendant les fêtes de fin d'année.

- FO a demandé à ce que le temps de trajet, passé dans les transports, soit réinjecté au bénéfice de l'agent dans AGORA. Cette pratique est effective dans au moins 3 départements. La Direction a rappelé qu'il ne s'agissait que de pratiques locales.

La séance est levée à 13H40.

Vos représentants FO :

Bernard BOUZONIE, Philippe LORNAC, Lydie PEYRICHOUT.

BULLETIN D'ADHESION	
	NOM : PRENOM :
	GRADE :
	AFFECTATION : déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES
	Fait à le (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu	